per les testicules à un pouce au-dessous du nœud. »

Fig 185



Fig 186

Il survient rarement des accidens après cette opération, très-simple, comme on le voit, et qu'il est possible à tous les propriétaires de pratiquer eux-mêmes, en prenant les faciles précautions que je viens de rapporter.

§ IV. — De la castration du verrat.

On châtre les verrats pour faciliter et accélérer leur engraissement, lorsqu'on ne les destine pas à la propagation de l'espèce. L'opération se pratique ordinairement à l'âge de six semaines à deux mois. Cependant il résulterait des observations de *Viborg*, vétérinaire danois, qui a écrit un traité spécial sur l'éducation du porc, que le lard est plus ferme, plus charnu lorsqu'on ne les châtre qu'à six mois. On châtre à un âge beaucoup plus avancé les verrats qui ont fait la monte. Dans tous les cas, l'observation démontre que la castration du verrat est le plus souvent sans suites fâcheuses pour l'animal.

C'est par *excision simple* qu'on châtre presque toujours les gorets de six semaines. On couche l'animal sur le côté gauche; on fait porter en avant et tenir par un aide le membre postérieur droit; puis on fait sur le testicule gauche une incision longitudinale qui traverse toutes les enveloppes, et par laquelle on fait sortir l'organe en le pressant légèrement. On coupe alors le cordon testiculaire avec l'instrument tranchant; on opère de la même manière sur le testicule droit; et la castration est terminée. Il est des opérateurs qui tordent le cordon et arrachent le testicule au lieu de l'exciser. Ce procédé est bon aussi, et peut être mis en usage sans danger. L'animal, qu'on a dû avoir soin de laisser à la diète la veille de l'opération, devra être tenu au régime pendant les huit ou dix jours qui la suivent.

Quand le verrat n'est châtré qu'à six mois, ou plus tard, on ne l'opère plus par excision ou arrachement. Il est plus sûr, et conséquemment préférable, de le châtrer par la *ligature* ou les *casseaux*. La castration par cette dernière méthode se fait de la même manière que dans le cheval et le bœuf, si ce n'est qu'on se sert de casseaux moins forts.

Dans la *castration par ligature*, la manière d'opérer est encore la même; seulement, au lieu de faire la compression du cordon avec des casseaux, on l'exerce avec une ligature quelconque (fouet ou forte ficelle). On prépare d'avance, avec ce lien, le nœud de la saignée; on y engage le testicule quand il est sorti par l'incision faite à ses enveloppes; on remonte le nœud jusque sur le cordon, et on serre aussi fortement que possible, avec la précaution pourtant de ne pas couper le cordon. On opère séparément sur chaque testicule.

Au bout de vingt-quatre heures, la mortification des testicules étant complète, on enlève les casseaux, ou on coupe la ligature, suivant qu'on a opéré par l'un ou l'autre de ces deux procédés, après toutefois avoir excisé les organes mortifiés au-dessous du point où la compression existait. L'engorgement peu considérable et la suppuration peu abondante qui suivent sont de courte durée et ordinairement sans aucun danger.

§ V. — De la castration des femelles.

Moins généralement en usage que sur les mâles, la castration se pratique pourtant aussi sur les femelles de quelques espèces domestiques, soit dans le but de faciliter leur engraissement, soit dans celui d'exercer une influence avantageuse sur les produits qu'elles donnent de leur vivant. Cette opération consiste à enlever les ovaires seuls, ou avec une partie de l'utérus.

De toutes les femelles domestiques, la truie est sans contredit celle que l'on soumet le plus souvent à la castration, qu'on pratique peu sur la brebis, pas sur la jument, et trop rarement peut-être sur la vache. Cette opération ne pouvant être faite sans danger que par des hommes exercés à la pratiquer, je parlerai peu de son manuel, et me bornerai à quelques considérations sur ce qu'elle offre d'utile à connaître dans chacune des espèces qui y sont ou peuvent y être soumises.

§ VI. — De la castration des truies.

On châtre les truies seulement pour en faciliter l'engraissement. L'âge auquel on est dans l'habitude de leur pratiquer cette opération, est celui de six semaines alors surtout